



EN VINGT ANS

Quel chemin parcouru en vingt ans! La magistrature atteinte dans son indépendance, l'expulsion d'une catégorie de citoyens décriés, les droits du père de famille méconnus, méprisés et violés, la liberté de conscience piétinée, l'armée calomniée dans ses chefs, frappée dans son organisation, persécutée dans son esprit d'abnégation et de dévouement!

LA JOURNÉE

Le Sénat discute l'article 5 de la loi sur les associations. La majorité passe son temps à répondre aux amendements. A la Chambre, aujourd'hui, suite du débat sur les retraites ouvrières.

LA HAUTE COUR

Interrogatoire de M. de Lur-Saluces. M. de Lur-Saluces, dont la comparution devant la Haute Cour est fixée à lundi prochain, a été interrogé ce matin par M. Fallières.

GAZETTE DU JOUR

HOMMAGE A NOS RELIGIEUSES. Pendant que sous la férule du ministre, nos sœurs s'évertuent à procurer de France religieuses et religieuses, des étrangers et des protestants associent dans leurs éloges à l'armée française ces mêmes religieuses qu'ils ont vues dans l'exercice de leur apostolat.

LA SERIE CONTINUE

On nous écrit du Gâteau (Nord) : Hier, jour de Confirmation, Mgr de Lydds, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Cambrai, était dans notre ville. Contre les usages anciens, il s'était rendu à l'église en voiture fermée, après avoir refusé tout cortège.

LES PROCESSIONS

Les excitations des journaux révolutionnaires n'ont pas été stériles, et c'est un peu dans toutes les régions que des bandes de malandrins y ont répondu.

ECHOS POLITIQUES

Conseil des ministres. Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. Le président du Conseil a fait signer le décret nommant M. Revoll gouverneur général de l'Algérie.

LES ASSOCIATIONS AU SENAT

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Fallières. Seul, à ce moment, M. Monis, ministre de la Justice est présent au banc ministériel.

LES PROCESSIONS

On revient aux associations. M. Rivart soutient un amendement sur l'article 5. Il propose que :

LES ASSOCIATIONS AU SENAT

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Fallières. Seul, à ce moment, M. Monis, ministre de la Justice est présent au banc ministériel.

LES PROCESSIONS

On revient aux associations. M. Rivart soutient un amendement sur l'article 5. Il propose que :

LES PROCESSIONS

On revient aux associations. M. Rivart soutient un amendement sur l'article 5. Il propose que :

LES ASSOCIATIONS AU SENAT

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Fallières. Seul, à ce moment, M. Monis, ministre de la Justice est présent au banc ministériel.

LES PROCESSIONS

On revient aux associations. M. Rivart soutient un amendement sur l'article 5. Il propose que :

LES PROCESSIONS

On revient aux associations. M. Rivart soutient un amendement sur l'article 5. Il propose que :

INFORMATIONS DU SOIR

L'INCIDENT DU GATEAU. Aux détails que nous donnons d'après notre correspondant particulier, ajoutons les suivants que nous trouvons dans les Dernières Nouvelles du Journal des Débats.

LA TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE MARDI SOIR. LES OCTROIS. Du Temps : (6) dans l'affaire des octrois de Lyon, la question financière avait été moins perdue de vue, on se fit rendu peut-être aux observations de M. Aynard et de M. Fleury-Havard.

LA TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE MARDI SOIR. LES OCTROIS. Du Temps : (6) dans l'affaire des octrois de Lyon, la question financière avait été moins perdue de vue, on se fit rendu peut-être aux observations de M. Aynard et de M. Fleury-Havard.

LA TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE MARDI SOIR. LES OCTROIS. Du Temps : (6) dans l'affaire des octrois de Lyon, la question financière avait été moins perdue de vue, on se fit rendu peut-être aux observations de M. Aynard et de M. Fleury-Havard.

LA TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE MARDI SOIR. LES OCTROIS. Du Temps : (6) dans l'affaire des octrois de Lyon, la question financière avait été moins perdue de vue, on se fit rendu peut-être aux observations de M. Aynard et de M. Fleury-Havard.

LA TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE MARDI SOIR. LES OCTROIS. Du Temps : (6) dans l'affaire des octrois de Lyon, la question financière avait été moins perdue de vue, on se fit rendu peut-être aux observations de M. Aynard et de M. Fleury-Havard.